



**Au secours ! mes salariés ne veulent pas revenir...**

Sommaire

Déconfinement, top départ pour le retour sur les Sites Orange ..... 1

Restauration et compensation Télétravail au-delà du 11 mai : c'est NIET ..... 2

Prestations ASC pour l'été et la résidence de Trébeurden ..... 2

Rapports Egalité Professionnelle, Temps Partiel ..... 3

Adaptation de la DSI sur OWF ..... 3

Les liens indispensables de la CFE-CGC WIN..... 3

## Déconfinement, top départ pour le retour sur les Sites Orange.

Cet épisode de crise sanitaire se poursuit, au grès des événements, mais il a trouvé son épilogue chez **ORANGE**. La date du **24 juin 2020** est la date retenue pour la fin de la période d'exception du Télétravail et le retour à la validation managériale.

Le Gouvernement vient tout juste d'alléger le protocole sanitaire pour les entreprises pour ne retenir qu'un mètre de distance minimum vis-à-vis de toute autre personne. La volonté gouvernementale est de faciliter et d'accélérer le retour au bureau des salariés. Ces décisions verticales, aussitôt reprises par les entreprises, ne font qu'accroître le sentiment du manque d'écoute, de considération et surtout de confiance. Le télétravail a été la star du confinement mais le management de contrôle refait aussi vite surface qu'il avait déjà pointé son nez ces derniers temps sous forme de téléréunions d'équipes journalières, matinales et sans réel contenu. Nous l'entendons déjà sur des sites WIN avec un rappel général des équipes.

Pour les mesures sanitaires, tout a été annoncé au travers de publications RH, de séances d'informations ou réunions d'équipes. Mais nous pouvons ajouter un point : en cas de suspicion ou de contamination, le **Médecin du Travail est votre Interlocuteur**. Il est à même de prescrire un test COVID19 et assurera l'information et le traçage des cas contact au niveau de votre site Orange. A défaut de digitaliser ce processus par l'utilisation d'une application STOPCOVID, ce sera un disons plus ... informel.

**Une reprise très progressive avec une adaptation en continu à l'évolution de la situation**

Planning	2 juin	8 – 24 juin	Juillet	Septembre
Sites	Préparation des sites	Retour catégories A et B	Retour progressif catégorie C	Capacitaire site 100%
Télétravail	100%	87%	87% → 25% sur validation managériale	0% reprise du régime de travail individuel

**Analyse de la CFE CGC**

« **Jusqu'ici tout va bien** », c'est le sentiment qui nous vient à l'esprit en écoutant les RH WIN et le Service de Santé au travail. Que ce soit pour le préventif et les tests volontaires, l'isolement sur site en cas de suspicion, le traçage et l'information de tous les cas contacts sur le lieu de travail, les consignes nous semblent totalement floues et non anticipées. Et pourtant, au regard des comportements post-confinement et les mouvements de population de l'été, il semble inévitable que ces situations se produisent sur les différents sites d'Orange. **Les élus CFE-CGC** s'en inquiètent et alertent la Direction sur la nécessité d'étudier les plans de sauvegarde ou « **plan Cluster** » en cas de contamination d'un bureau, service, étage, bâtiment ou même d'un site complet.

# Restauration et compensation Télétravail au-delà du 11 mai : c'est NIET

Nous disions que le télétravail a été la star du confinement et pourtant les mesures de compensation, qui rappelons-les étaient d'environ 1€ par jour en télétravail et une prestation restauration de 5,55€, **s'arrêtent au 11 mai** alors que beaucoup de sites restent fermés début juillet. Mais pourquoi une telle mascarade ?

Les élus du CSEE WIN ont rappelé le code du travail art. R. 3262-7 et L.1222-9 sur **l'obligation de la prise en charge du repas** lors des jours travaillés ou télé-travaillés. Le Comité Restauration et Orange ne propose que **32 jours** de compensation pour une période qui serait finalement de **62 jours** en retenant le 24 juin... date arbitraire. Les comptes ne sont pas bons du tout...

Une participation Restauration inexplicable ...				
Période COVID19	16 mars 2020	11 mai 2020	24 juin 2020	31 aout 2020
Ce que dit la loi	1 participation repas de 5,55€ repas par jour travaillé (ou télé-travaillé) et par salarié			
Ce que le CSEE WIN a payé au Pôle Restauration	1 participation repas de 5,55€ repas par jour et par salarié soit 2,8 millions d'euros.			
Ce que vous recevrez pour la période COVID19	32 jours en moyenne		?	?

## Analyse de la CFE CGC

### Mais que font les syndicats signataires de l'accord Restauration ?

L'ambition de fournir une offre équitable de restauration collective de qualité sur l'ensemble du territoire pour tous les salariés est bien entendu le souhait de la CFE-CGC Orange. Mais on comprend mieux maintenant pourquoi **la CFE CGC n'a pas signé cet accord**.

- D'un côté le CSEE WIN souscrit à la mutualisation et reverse à la Direction (au travers du Comité National Restauration) l'ensemble de son budget Restauration 2020 soit 1 repas par jour travaillé (ou télé-travaillé) pour chaque salarié.
- Et de l'autre, la Direction et le Comité National Restauration qui économisent jour après jour, sur chaque repas non pris (le taux de prise de repas est autour de 50% en moyenne annuelle), pour un montant accumulé de près de 10,8 millions comme en 2019... Alors fournir des tickets restaurants à tous les télétravailleurs reviendrait à payer 100% des repas. Mais il y a encore mieux : le Pôle Restauration décide l'exclusion des salariés SCE et OFS des Restaurants Orange sur le site de LYON SKY56 ...

La CFE CGC Orange ne peut que douter sérieusement du bien fondé d'un tel accord et s'étonne que des organisations syndicales puissent le revendiquer et y trouver une quelconque satisfaction. En tout cas, la CFE CGC Orange ne signe et ne cautionne pas !

## Prestations ASC pour l'été et la résidence de Trébeurden

Le site WIN a été ouvert et l'offre se complète progressivement.

La Billetterie est ouverte ainsi que les commandes de Chèques Vacances et les Remboursements sur facture. En attendant l'ouverture d'une permanence Téléphonique de nos 5 salariées, n'hésitez pas à communiquer via l'adresse mail [moncse@cse-win.fr](mailto:moncse@cse-win.fr) ou vers vos représentants syndicaux membres de la **commission ASC WIN : Sylvie NET, Laurent BAPPEL et Brigitte HAUTECOEUR**.

A venir pour la rentrée : Une prestation Sport, des Activités locales ou encore la potentielle ouverture de la Résidence de Trébeurden. D'ailleurs, il est bien dommage que cette Résidence locative de 13 logements ne puisse pas être ouverte à la location cet été mais la séparation entre TGI et WIN a créé un statut d'indivision entre les 2 entités qui rend complexe l'ouverture de ce site.

Un groupe de travail a été mis en place ce 9 juillet 2020 pour étudier son exploitation par WIN indépendamment de TGI : Thierry CALDINI, Laurent BAPPEL et Alain PECHOULTRE constituent ce groupe et rapporteront au CSEE WIN les possibilités d'ouverture.



## Analyse de la CFE CGC

Il est vrai que la période de COVID19 n'a pas été favorable au développement d'activités collectives. Mais espérons que certains sujets puissent avancer. Concernant les **QF non validés** pour les nouveaux arrivants ou les modifications familiales, n'hésitez pas à solliciter nos salariées via l'adresse mail [moncse@cse-win.fr](mailto:moncse@cse-win.fr) (mais également vos contacts CFE CGC de la commission ASC)

[Répondez à notre sondage sur le Télétravail et les ASC →](#)



# Rapports Egalité Professionnelle, Temps Partiel...

Ces deux rapports font partie des consultations obligatoires du CSEE WIN.

Retrouvez toutes les informations et analyses de ces deux rapports sur [l'intranet CFE CGC WIN](#).

[Le rapport Egalité Professionnelle 2019](#)

[Le rapport Temps Partiel \(et Temps partiel Sénior\) 2019](#)

## Adaptation de la DSI sur OWF

Au regard des éléments apportés et de l'étude par les commissions Projets et SSCT OWF, les élus CFE CGC Orange émettent un avis favorable sur ce dossier. Comme tout projet d'entreprise, il conviendra de prévoir un plan de communication interne DSI et OWF, et également vers les interlocuteurs externes, la prise en compte de demandes transverses et atypiques ou encore arbitrer les projets entre différentes équipes.

Nous l'avons assorti de réserves sur les notions de ressources internes et externes afin de valoriser ou développer les compétences internes au travers de formations, à la fois en Maitrise d'ouvrage, comme en Maitrise d'œuvre pour ré-internaliser les activités à forte valeur ajoutée.

### Analyse de la CFE CGC

Nous nous étonnons que des organisations syndicales n'aient pas souhaité participer au vote ou aient voté « contre » tout en reconnaissant l'intérêt et le contenu de ce Projet qui annonçait des recrutements et des internalisations d'activités. Les élus CFE CGC Orange ont émis leur avis et ont demandé également un **bilan intermédiaire** à la mise en œuvre, ainsi qu'un **bilan final** soient réalisés pour vérifier l'atteinte des objectifs affichés, et procéder à un réajustement éventuel.

## Les liens indispensables de la CFE-CGC WIN

Abonnez-vous et partagez avec vos collègues <https://www.cfecgc-orange.org/s-abonner-a-nos-publications.html>



Le sondage en ligne du moment :

Toutes les publications CFE-CGC WIN : <https://www.cfecgc-orange.org/win/>

Vous souhaitez consulter : [Les PV des séances de CSEE WIN](#) , [Documents Sécurité et Santé au Travail OWF OINIS et IC](#)

Pour adhérer à la CFE-CGC Orange et profiter de nos expertises : <https://www.cfecgc-orange.org/adherer-a-la-cfe-cgc-orange.html>

N'hésitez pas à contacter vos Représentants CFE-CGC WIN dont vous trouverez les coordonnées ci –dessous :

<b>Vos représentants CFE-CGC WIN</b>	<b>Représentant Syndical</b> Mr Gilles SABATINI	<b>Commissions :</b>
	<b>Elus CSEE titulaires :</b> Mr Philippe DESERT, Mme Sylvie NET, Mr Laurent BAPPEL, Mr Maxime COURET, Mr Didier COQUILLE, Mme Florence CARVOUNAS, Mr Gilles SAVRY, Mr Daniel FEVAL.	<b>ASC :</b> S. NET, L. BAPPEL, B. HAITECOEUR. <b>Restauration :</b> M. IONESCU, L. THOMAS, E. GLICKMANN. <b>Marchés :</b> D. COQUILLE, L. BAPPEL, D. FEVAL. <b>Handicap :</b> M. COURET (Président), K. CHOMEZ, MC. HARZEE <b>Emploi formation égalité pro :</b> G. SAVRY (Président), V. BRABANT, Y. DIGUET. <b>Projet, économie et Evolution des Marchés :</b> P. DESERT (Président), A. HADDAM, L. GUILLEBEAU.
	<b>Représentants de Proximité :</b> <b>OWF :</b> A. FREGIS, M. TURCK, K. CHOMEZ, E. ALBAN, E. GLICKMANN, G. SABATINI, P. DUMONT. <b>OINIS :</b> V. BRABANT, M. THOUVENOT, T. DELAVIER, C. GARCIA, J. LESAINTE. <b>IC :</b> C. NGAH-ELOUNDOU, D. FEVAL, L. THOMAS, B. HAMADI, V. VOISIN.	<b>CSSCT (ex-CHSCT) :</b> <b>OWF :</b> B. HAMADI, M. COURET, V. VOISIN. <b>OINIS :</b> V. BRABANT, J. LESAINTE, M. IONESCU. <b>IC :</b> L. GUILLEBEAU, V. DELAVAL.